

Quelle est la place d'un suivi individuel dans l'animation socioculturelle ?

Lorsque nous parlons d'animation socioculturelle nous parlons notamment du concept du : « collectif ». L'animateur-trice est souvent amené à s'inscrire sa pratique au travers de ce concept. En effet, dans le domaine du travail social, lorsque nous parlons d'individuel, nous nous tournons souvent plus naturellement vers un-e éducateur-trice spécialisé-e ou une personne du service social et lorsque nous parlons de collectivité, nous irons plus facilement vers un animateur-trice.

L'action communautaire, comme cadre de travail et de pensée est souvent utilisée au sein de l'animation socioculturelle, elle permet de mettre en lien des personnes lorsqu'une difficulté surgit et de faire un travail collectif afin de trouver une solution. L'action communautaire est un concept nord-américain et anglophone. Il permet de confronter diverses pratiques sociales dans le but d'obtenir un intérêt général pour tous les acteurs demandeurs de cette action. Il amène surtout à une autonomie décisionnelle, c'est-à-dire que chaque personne donne son propre avis et est actrice de l'action menée, afin d'apporter une solution collective et solidaire. Il est important de noter que l'animateur-trice en action communautaire n'est pas mandaté pour apporter la solution, mais pour instaurer une dynamique de groupe qui favorisera la cohésion sociale et permettra la discussion et l'échange afin d'amener les participant-e-s à trouver une solution ensemble.

Le travail des organisations communautaires a été théorisé par Saul Alinsky à Chicago. Il est un pragmatique, il ne s'appuie pas sur une doctrine (Marxiste ou autre), il construit sa pratique avec les habitants en les rencontrant afin de connaître leurs souhaits et les mobiliser sur l'action à entreprendre. À Genève, le travail communautaire (les actions communautaires) est majoritairement géré par un-e animateur-trice socioculturel-le. Ces derniers-ères interviennent fréquemment autour des problématiques de quartiers lorsque des jeunes, par exemple, font trop de bruit. Une action communautaire peut être alors mise en place, afin que tous les acteurs du quartier trouvent collectivement une idée pour un mieux vivre ensemble. L'animation socioculturelle permet donc le développement des relations sociales de ceux qui y participent et l'augmentation de leur autonomie. Elle est rattachée au concept d'empowerment, c'est-à-dire qu'elle vise à développer le pouvoir d'agir et l'autonomie des citoyen-ne-s.

Comme le dit Pierre Varcher dans son discours du 19 novembre 2015 à la Maison de Quartier de Saint-Jean (débat et : réflexions sur le sens de l'animation socioculturelle) : « l'animateur est un facilitateur pour permettre aux habitants de se regrouper et s'animer collectivement. ». L'animateur-trice doit aussi aider à tisser des liens entre les individus pour que les citoyens et citoyennes se reconnaissent comme collaborateur-trices, semblables dans un contexte sur lequel ils peuvent travailler ensemble. Il favorise le développement individuel de chacun-e, mais toutefois sans faire de suivi individuel.

Dans les pratiques du travail social, nous parlons constamment de suivi individuel et collectif. Il me semble important de redéfinir et de comprendre comment se déploient ces notions, quels sont les rôles des travailleurs-euses sociaux-ales par rapport à ces deux approches. L'individuel est indiqué afin de se concentrer sur l'individu, c'est-à-dire que tout

le travail fait sera centré sur la personne. Le collectif lui est préconisé pour un collectif d'individus, ce qui veut dire qu'un groupe de personnes va se rassembler dans un but collectif, tel que des habitants de quartier qui se rassemblent pour une mise en place d'une maison de quartier.

Si l'éducation spécialisée et le service social font plutôt des suivis individuels, cela est dû au fonctionnement de la majorité des institutions qui les engage. Prenons l'exemple d'une personne qui bénéficie d'une aide sociale et financière, il paraît certes plus adéquat de travailler de façon individuelle avec cette personne et d'avoir un suivi continu afin de créer un lien de confiance. De même dans l'éducation spécialisée, prenons un jeune dans un centre de jour, la personne référente du jeune aura un lien privilégié avec lui et une connaissance de son histoire et de sa problématique. Cela ne veut pas dire que d'autres professionnels n'ont pas de contact avec le jeune, mais uniquement que le projet individuel est pris en charge par la personne référente ce qui assure un suivi plus assidu.

L'animation socioculturelle, elle est née de l'éducation populaire, en l'occurrence par des activités collectives. Très vite cela a donné naissance à des centres de loisirs puis des maisons de quartiers, mais l'animation socioculturelle n'est pas uniquement présente dans ces lieux-là. Nous avons aujourd'hui des animateurs-trices socioculturel-le-s qui œuvrent dans différents lieux et avec différentes populations.

Leur mandat quelle que soit l'institution et la population avec laquelle ils travaillent, est centré sur une approche collective. Plusieurs questions se posent alors : à quel point ce mandat collectif empiète sur le suivi individuel ? Quel serait le juste dosage entre accompagnement individuel et collectif ? Comment l'animateur-trice peut se positionner entre ces deux courants ? N'est-il pas important de pouvoir faire tout autant un suivi individuel que ce soit dans un EMS, une maison de quartier ou un lieu d'accueil à bas seuil ? Le plus souvent lorsque les animateurs-trices font face à une situation individuelle problématique, ils aideront la personne en les guidant vers d'autres structures. C'est un soutien que de conseiller une personne dans le réseau d'entraide, mais l'aider à faire les démarches et prendre un temps pour parler de la situation directement avec elle, pourrait favoriser une aide plus spécifique. D'autant plus que les animateurs-trices sont amenés à voir beaucoup de personnes, mais régulièrement ils ont face à eux des visages connus et avec qui ils ont déjà créé un lien. N'est-il pas pertinent dans ce cas les aider individuellement, sur place, avant de faire appel au réseau ?

Cependant, les animateurs-trices socioculturelle ont beaucoup d'outils collectifs et efficaces dans leurs poches. Certains de ses outils sont utilisés pour aborder une situation problématique individuelle à travers le collectif, comme le théâtre forum et les thérapies communautaires.

Voici quelques mots sur le théâtre populaire : « fait par le peuple et pour le peuple » (Boal, 1972, p. 20), dont l'objectif est de transmettre un savoir-faire théâtral ainsi que les moyens de production du théâtre, afin, d'une part, de conscientiser l'oppression et d'autre part d'utiliser les stratégies déployées sur scène dans le cadre réel de luttes émancipatrices. Le Théâtre de l'opprimé participe en cela d'un double processus émancipateur : à la fois individuel par le développement d'une conscience

politique critique permettant l'analyse structurelle du système de production et d'exploitation, et collectif par la dynamique de mobilisation qu'il initie, tant il est vrai qu'« il n'y a pas d'émancipation » de l'individu sans « celle de la société » (Adorno, 2001, p. 186).

Ces outils sont des bons moyens de parler de situations oppressantes ou d'une histoire difficile. Qu'ils soient utilisés en groupe permet différentes choses, telles que l'écoute des autres, de permettre de mettre en résonance les vécus plus ou moins similaires et ainsi de connaître une situation donnée afin de répéter et transformer des actions inventer d'autres possibles.

Mais, il me semble que lorsque certaines histoires sont racontées cela peut ouvrir de grandes blessures chez la personne concernée et suite au processus collectif, elle pourrait vite se trouver seule face à son histoire. Il me paraît donc important de pouvoir donner des espaces « individuel » aux participant-e-s, malgré le mandat collectif que porte l'animatrice socioculturelle.

Ainsi, au vu de ces mandats distincts entre travailleurs-euses sociaux-ales qui me semblent enfermer les pratiques, pourquoi ne pas changer et s'inspirer de ce qui est fait aux Etats-Unis, Australie et Canada et avoir qu'un titre de travailleur-euse social-e afin de pouvoir faire du collectif comme de l'individuel lorsque c'est nécessaire ?

Bibliographie

Site internet : <http://www.les-renseignements-genereux.org/fichiers/10682> , consulté le 6 mars

Site internet : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2009-7-page-71.htm> , consulté le 6 mars

Site internet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9rapie_communautaire, consulté le 24 avril

Michel Perreault, « Communautaire et communautarisme : concepts et pratiques. L'exemple du Québec », VST - Vie sociale et traitements 2013/1 (n° 117), p. 17-23

B. Wandeler (2017) , « Conceptualiser l'animation socioculturelle » p. 121- 141.

Jean-Claude Gillet, « La Conclusion du Colloque International sur l'Animation »

Pierre Varcher , « débat et : réflexions sur le sens de l'animation socioculturelle »

SOPHIE COUDRAY, Recherches & éducations (Octobre 2016) : Émancipation et formation de soi Tome 1 Le théâtre de l'opprimé Quelles perspectives émancipatrices pour un théâtre d'éducation populaire ? p.65-77

Site internet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9%C3%A2tre_forum, consulté le 14 mai

Video : <https://www.youtube.com/watch?v=utw6ai8kVkM>, consulté le 14 mai